MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE SÉJOUR

CST.2 Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » Situations diverses

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

RENOUVELLEMENT

1. DOCUMENTS COMMUNS

☑ **Justificatif de séjour régulier** :
- carte de séjour en cours de validité.

☑ **Justificatif d'état civil et de nationalité** :
- passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
- un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance.

☑ **Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois** :
- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation ;
- **si hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
- **en cas d'hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant).

☑ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie).

☐ **Justificatif d'acquittement de la taxe sur le titre de séjour et du droit de timbre** à remettre au moment de la remise du titre (sauf étranger victime de la traite des êtres humains, ou de proxénétisme, ou de violences conjugales bénéficiant d'une ordonnance de protection).

2. DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU TITRE SOLLICITÉ

2.1. Étranger entré en France avant l'âge de 13 ans et y résidant depuis lors (art. L. 313-11 2° du CESEDA) **code Agdref : 9803**

☐ **Déclaration sur l'honneur** selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (si le demandeur est marié et ressortissant d'un État autorisant la polygamie).

☑ Pièce justificative obligatoire dans toutes les situations. ☐ Case à cocher : pièce justificative obligatoire selon la situation du demandeur.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DES MIGRATIONS ET
DE L'INTÉGRATION

Bureau du séjour

N° ETRANGER :

Nature du titre demandé :

NOM : _____ Prénom : _____ Nationalité :

Date de naissance : _____ à _____

Date d'entrée en France : _____ Aviez vous un visa ? _____

➢ **VOTRE SITUATION FAMILIALE :**

☐ célibataire
☐ marié — date du Mariage : — Lieu
☐ concubinage — depuis quand ?
☐ veuf — date du décès :
☐ divorcé — date du divorce :
☐ PACS — date du PACS :

Nom et Prénom de votre conjoint :
Nationalité du conjoint : Est-il en France ?
Votre conjoint a-t-il un titre de séjour ?
Si oui N° d'étranger :

Nombre d'enfants mineurs :
Combien sont en France ?
Combien sont scolarisés en France ?
Combien sont au pays ?

➢ **AUTRE FAMILLE :** (Préciser le lien de parenté)

Famille en **France**	Famille à l'**étranger/**Famille **au pays**

➢ **VOTRE ADRESSE :**

➢ **VOTRE NUMERO DE TELEPHONE:**

M _____ reconnaît l'exactitude des renseignements fournis.

Cergy, le _____
Signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DE L'ACCUEIL DU
PUBLIC, DE L'IMMIGRATION ET DE
LA CITOYENNETE
Service de l'immigration et de
l'intégration
Bureau du séjour

ATTESTATION DE NON POLYGAMIE

Je soussigné, M

déclare sur l'honneur ne pas vivre en état de polygamie en France.

Fait à Cergy

Le

Signature

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné.....

Domicilié au.....

.....

certifie sur l'honneur héberger.....

à mon domicile depuis le.....

<u>Attention</u> : l'article 441-7 du Code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende toute personne ayant établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts.

<u>L'hébergeur devra fournir</u> :

-Une quittance EDF ou loyer ou téléphone de moins de 3 mois (original et photocopie)

-La photocopie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa Carte de Séjour portant la même adresse que la quittance.

Fait à....., **le**.....

Signature de l'hébergeur